

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Réinspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Numéro de	de permis		Date d'inspection		
2019388			Le 20 mai 2022		
			Numéro de téléphone		
Garderie Au Royaume En Chant T				(506) 284-1017	
		•			
mis	Titre du poste				
	Inspecteur/Inspectrice				
R	èglement	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Date d'attestation de la conformité	
ine oter du titulaires eder une être		30 juin 2022		ro envovéo à	
juin 2022. La	prevue de d	oniom	iite devra et	re envoyee a	
d'un fication à à l'égard	2(3)	06 ma	ii 2022	18 mai 2022	
ossiers et 2	4(1)(c)(iii)	06 ma	i 2022	20 mai 2022	
nel,	- (1)(6)(III)	OU III	۷۷۷	ZU IIIGI ZUZZ	
ossiers et 2	4(1)(c)(iv)	06 ma	i 2022	20 mai 2022	
nel,	+(1)(O)(IV)	OU IIId	2022	ZV IIIGI ZVZZ	
	mis mis tion des une pter du titulaires eder une être ou juin 2022. La érification d'un fication is à l'égard ciée au lossiers et 2 nel, es	Règlement Règlement Ition des une pter du titulaires eder une être ou juin 2022. La prevue de confication d'un fication s' à l'égard siée au Iossiers et 24(1)(c)(iii) nel, es Iossiers et 24(1)(c)(iv) nel,	Titre du poste Inspecteur/Ins Règlement Date I être contion des June pter du titulaires eder une être pu juin 2022. La prevue de conform d'un fication d'un fication à à l'égard ciée au lossiers et 24(1)(c)(iii) 06 mainel, es lossiers et 24(1)(c)(iv) 0	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice Règlement Date limite pour être conforme 11(c)(ii) 30 juin 2022 12(3) 12	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement		Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : d) les dossiers des personnes associées, lesquelles renferment : (i) la vérification du casier judiciaire. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(d)(i)	06 mai 2022	20 mai 2022
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : d) les dossiers des personnes associées, lesquelles renferment : (ii) la vérification auprès du ministère du Développement social.	24(1)(d)(ii)	06 mai 2022	04 mai 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

	enta		

- Le ratio n'a pas été vérifié puisque le suivi s'est fait par courriel.
- La prevue de conformité devra être envoyée lorsque l'éducatrice aura complété son cours d'ÉPE en juin 2022.
- La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. La licence sera recommandée pour une autre année.

original signé par Janel Aubut	20 mai 2022
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date